

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363

www.ville.plaisance.qc.ca 

Municipalité de
Plaisance



Vol. 21, No.4

15 août 2019

MESSAGE DU MAIRE



Cher citoyen et citoyenne,

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour du journal « Ouvre-moi la porte » en version papier. L'édition sera aussi disponible sur le site web de la municipalité. Lors du changement à la fin de l'année 2018, le conseil avait prévu une période d'essai afin de voir quel impact aurait cette transition sur les lecteurs. Il s'avère que plusieurs d'entre vous nous ont laissé savoir qu'il préférerait la version papier c'est pourquoi le conseil a décidé de recommencer l'impression et la distribution par la poste.

Dossier du guichet automatique : Nous sommes à la recherche de solution pour garder le guichet automatique déjà en place. Plusieurs scénarios ont été analysés mais il faut comprendre que le conseil municipal ne veut pas maintenir un service à n'importe quel prix. Nous aurons, sous peu, le résultat de notre analyse. Nous espérons que les résultats seront positifs et que nous conserverons le service du guichet pour les citoyens et citoyennes.

Je veux profiter de cette tribune pour vous expliquer pourquoi le rapport sur les consultations publiques de 2018 n'a pas été entériné par les membres du conseil.

À la lecture des recommandations, plus de 150 réalisations potentielles sont ressorties par la firme en charge de préparer le rapport final. Il va s'en dire que pour une municipalité comme la nôtre c'est

beaucoup de projets avec des ressources financières et humaines limitées.

Alors nous avons tenu une rencontre au printemps 2019 pour choisir quelques points et enjeux prioritaires pour les années qui viennent et pas nécessairement dans l'ordre qui suit :

- 1- La refonte de nos règlements d'urbanisme.
- 2- Le projet de développement domiciliaire dans le secteur au nord des chutes (terrain d'Hydro-Québec).
- 3- La réfection de la montée et de la rue Papineau avec le Ministère des Transports, point d'entrée de notre Municipalité.
- 4- L'accompagnement du développement du projet domiciliaire dans le secteur des Presqu'îles.

Lors de la préparation de notre budget 2020, nous tiendrons dès cet automne une autre rencontre de travail pour intégrer tous les projets d'infrastructures dans notre plan d'immobilisations 2020-2021-2022. Les membres du conseil pourront dès ce moment établir des priorités et préparer les demandes de support financiers nécessaires à la réalisation de ces projets.

La Municipalité fait face à plusieurs défis de taille. La charge fiscale des contribuables doit demeurer compétitive si nous voulons attirer des nouvelles familles.

À l'automne, lorsque nous attaquerons la révision de nos règlements d'urbanisme, plusieurs recommandations qui étaient rapportées lors de la

consultation de 2018 s'y retrouveront et la population sera consultée tout au long du processus.

Pour terminer, nous vous informons que des étapes sont franchies pour changer les pompes d'approvisionnement de la station de pompage de l'eau potable. Nous aimerions que les travaux soient réalisés à l'automne. Les pompes en place ont plus de 35 ans et elles doivent être modernisées afin de garantir l'eau potable pour encore plusieurs années.

Je vous souhaite un bel automne.

Christian Pilon, Maire

MAISON DES JEUNES IMPORTANTE MISE AU POINT

À la suite de certains problèmes de fonctionnement, votre conseil municipal a convenu de fixer à **10 ans l'âge minimum d'admission à la maison des jeunes.**

À cet égard, il importe de rappeler que cet environnement jeunesse n'est pas une garderie et qu'ainsi nous désirons maintenir les conditions requises pour une qualité de vie agréable, sécuritaire et attirante pour les jeunes de Plaisance. Dans cette optique, nous avons l'assurance que les parents concernés sont derrière nous pour réclamer un encadrement qui met en valeur la vraie raison d'être de notre maison des jeunes !

Merci à l'avance de votre collaboration, toujours aussi essentielle.

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Maison des jeunes importante mise au point.....	2
Maison des jeunes - Nouvel horaire - période estivale.....	2
Coordonnées importantes à conserver.....	3
Politique de location de salle révisée - utilisation de vaisselle	3
Le compostage à Plaisance, belle implication, belle réussite	3
Collecte matière compostable, bac brun - Trucs et conseils pour la période estivale.....	4
Attention - 3 ^e versement de taxes - 16 septembre 2019	4
À tous les propriétaires de chiens	4
Transport adapté et collectif	5
Programme Rénorégion	5
Camp de jour été 2019	5
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - comité environnement - siège vacant.....	5
Rappel de l'importance du rôle des municipalités pour assurer la sécurité des piscines résidentielles	6
Invitation au festival de l'argile de Plaisance	7
Cérémonie au cimetière	7
Vie paroissiale.....	7
Club de l'Amitié FADOQ	8
Cours de zumba et de piloxing par Catherine Roche	8
Réservation de salle - temps des fêtes	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Mardi le 1^{er} octobre 2019 à 12h.

MAISON DES JEUNES - NOUVEL HORAIRE - PÉRIODE ESTIVALE

Bonne nouvelle ! Suite à l'analyse de la participation des jeunes à la maison des jeunes (MDJ) municipale de Plaisance a décidé de poursuivre ses le mois d'août. Les heures d'ouvertures seront du lundi au vendredi de 16h00 à 21h00.



participation des jeunes à la maison des jeunes (MDJ) municipale de Plaisance a décidé de poursuivre ses le mois d'août. Les heures d'ouvertures seront du

IMPORTANT

COORDONNÉES IMPORTANTES À CONSERVER

Récupération du métal : Yanick : 819-593-1772 Stéphane : 819-593-4355	Matériaux de constructions et autres : Transports RLS, 108, rue Papineau, Papineauville Tél. : 819-427-6427
Compost (résidus vert branches, feuilles, etc) : Site de compostage André : 819-743-0292	Peintures, huiles, solvants, lumières (ampoules, néons), pneus (sans jantes): Garage municipal, 267, rue Du Parc, Plaisance André : 819-743-0292
Piles : Mairie ou garage municipal ou bureau de poste	Matériel informatique : Entrepôt Ameublement Brandsource Desrochers
Vêtements usagés : - NOUVEAUTÉ - Bac situé au terrain de soccer (coin Pierre et Guindon)	



POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES REVISÉE UTILISATION DE VAISSELLE

La politique de location de la salle municipale et de la maison des aînés a été révisée concernant l'utilisation de la vaisselle. Lorsque de la nourriture est servie, il est maintenant obligatoire d'utiliser de la vaisselle lavable ou de la vaisselle compostable. À la salle municipale seulement, de la vaisselle lavable est disponible pour un coût supplémentaire à la location de 50,00\$. La vaisselle compostable est disponible à la salle municipale et à la maison des aînés pour un coût supplémentaire à la location de 0,75\$ par personne. La collecte des matières compostables étant maintenant en place, cette nouvelle politique a pour but de réduire les ordures lors des activités dans nos salles.

LE COMPOSTAGE À PLAISANCE BELLE IMPLICATION, BELLE RÉUSSITE !

À l'approche d'une 1^{ère} année d'implantation du compostage, votre conseil municipal tient à vous remercier de votre fidèle collaboration pour assurer le succès de ce projet collectif.

Les retombées positives se font sentir au niveau de l'ensemble des opérations des matières résiduelles. Effectivement, le tonnage a diminué pour les ordures et augmenté dans le recyclage. Voilà, certes, un constat encourageant et prometteur pour l'avenir de notre environnement et la réduction des coûts à l'enfouissement. Bravo de faire équipe pour continuer à se démarquer d'une façon aussi significative.



COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES- BACS BRUNS TRUCS ET CONSEILS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

-Utilisez des sacs de papier *Sac au sol* dans le contenant de cuisine ou dans le bac roulant ou bien mettre les matières compostables en papillote dans du papier journal. Vous pouvez rincer le bac et le contenant de cuisine avec de l'eau et un détergent doux ou du vinaigre ; -Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans le bac ; -Enveloppez vos restes de viande, de volaille ou de poisson en papillote dans du papier journal avant de les mettre dans le bac. Vous pouvez aussi les mettre au frais ou les congeler jusqu'au jour de la collecte. -Alternez vos déchets de table avec des matières sèches dans le bac (essuie-tout, papier journal, etc.). -Gardez votre bac roulant à l'abri du soleil et sortez-le toutes les semaines, peu importe la quantité de matières qui s'y trouvent ;

Petits animaux : -Assurez-vous que la barrure noire intégrée au bac roulant soit enclenchée. Prenez les mêmes précautions qu'avec les ordures ménagères. Appliquez une crème au menthol autour du couvercle du bac brun.

Loquet noir du bac brun : Suite à la période de l'hiver, il y a eu perte du petit loquet noir de votre bac brun pour les matières compostables, vous pouvez communiquer avec nous, et nous irons installer un nouveau loquet sur votre bac.

NOTE : Vous pouvez déposer jusqu'à 3 sacs de compost supplémentaires avec votre bac brun lors des collectes. Assurez-vous d'utiliser des sacs de papiers compostables.

ATTENTION – 3^e VERSEMENT DE TAXES – 16 SEPTEMBRE 2019



Petit rappel le 3^e versement de taxes est dû le **16 septembre prochain**. Afin d'éviter des frais de retard, assurez-vous de faire votre paiement d'ici au 16 septembre. Vous pouvez effectuer votre paiement de trois façons : Directement au bureau municipal (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00/13h00 à 16h00, par la poste ou par internet. Seuls les chèques et l'argent comptant sont acceptés.

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ce n'est pas un secret qu'à Plaisance le nombre de chiens est en progression constante. Par conséquent, des mesures de collaboration s'imposent :

- S'assurer d'avoir sa médaille (disponible au bureau municipal au coût de 15\$)
- Garder son chien en laisse ou dans un enclos sécuritaire.
- Ramasser ses excréments lors de vos sorties pédestres (des poubelles sont disponibles un peu partout).
- Prendre les dispositions nécessaires pour éviter que votre chien dérange l'entourage en aboyant constamment.



Merci de votre collaboration.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF



LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF
DE PAPINEAU INC.

Rappelons que ce service est toujours disponible pour répondre à vos besoins de déplacements. Avec une soixantaine de chauffeurs bénévoles répartis sur tout le territoire de Papineau, la corporation dont le siège social est situé au 1^{er} étage de la MRC connaît une augmentation annuelle de demandes. Pour rejoindre ce service : 819-308-0788 et ainsi obtenir tous les renseignements à ce sujet.



PROGRAMME RÉNORÉGION

Il existe deux programmes de subventions pour des travaux de rénovation de résidence. Le Programme RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants d'une résidence dont la valeur uniformisée est de 115 000\$ et moins, soit pour des travaux, tels les murs extérieurs, toiture, fenêtres, fondation, système électrique, plomberie, sécurité incendie. Tandis que le Programme d'Adaptation de Domicile offre une aide financière aux personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent améliorer l'accessibilité de leur logement et l'adapter à leurs besoins. Pour toutes informations, veuillez contacter François Rieux, au 819-308-3222.

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2019

Bravo aux animatrices qui ont su faire preuve de créativité et de dynamisme pour assurer une bonne planification des activités et ainsi bien meubler l'implication des jeunes tout au cours de l'été. Avec au-delà de 30 inscriptions on peut se dire que le camp de jour devient de plus en plus un incontournable à Plaisance pour répondre aux besoins grandissants des familles. Oui, notre population jeunesse croît et votre conseil municipal s'en réjouit.



COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)- COMITE D'ENVIRONNEMENT SIEGE VACANT



Si vous avez de l'intérêt à vous impliquer dans les dossiers d'urbanisme et d'environnement de la Municipalité, un siège est présentement vacant au sein du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement. Pour toutes informations ou pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme et d'environnement au 819-427-5363 poste 2609 ou par courriel à insp.plaisance@mrcpapineau.com

RAPPEL DE L'IMPORTANCE DU RÔLE DES MUNICIPALITÉS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES



En cette saison estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rappelle aux municipalités l'importance d'assurer la sécurité des piscines résidentielles.

Depuis 2010, les nouvelles piscines doivent respecter les exigences prévues par le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) , lequel prévoit des normes minimales visant à réduire les risques de noyade chez les jeunes enfants. Entre autres, le Règlement exige :

- que toute nouvelle piscine creusée ou d'une hauteur de moins de 1,2 m soit entourée d'une enceinte. Celle-ci doit mesurer au moins 1,2 m, doit pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et doit être dépourvue de tout élément pouvant en faciliter l'escalade;
- que toute porte d'accès à la piscine soit munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- que toute terrasse adjacente à une piscine soit équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

En vertu de la [Loi sur la sécurité des piscines résidentielles](#) , ce sont les municipalités locales qui ont la responsabilité de veiller au respect du Règlement. À cet effet, chaque municipalité devrait minimalement mettre en œuvre les mesures suivantes :

- tenir ses citoyens informés qu'un permis municipal est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine et pour ériger une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine;
- contribuer à la diffusion et à la vulgarisation des normes de sécurité applicables (p. ex. : fiche ou formulaire de demande de permis);
- exiger la présentation de documents permettant de vérifier la conformité du projet lors de la demande de permis (p. ex. : un plan d'implantation);
- mettre en place un programme rigoureux d'inspection des nouvelles installations pour assurer le respect des exigences de la réglementation provinciale et, le cas échéant, municipale.

De son côté, le Ministère poursuivra ses efforts de sensibilisation tout au long de la période estivale. Dans le cadre de cette campagne, des outils seront notamment mis à la disposition des municipalités afin qu'elles puissent contribuer à la sensibilisation des propriétaires de piscines.

Par ailleurs, le site [Web du Ministère](#) ainsi que le site [Baignade parfaite](#)  contiennent des informations pertinentes en lien avec la sécurité des piscines résidentielles.

Festival de l'Argile de Plaisance



INVITATION AU FESTIVAL DE L'ARGILE DE PLAISANCE

La municipalité de Plaisance est fière d'inviter la population à la première édition de son « Festival de l'Argile » qui se tiendra à l'entrée du Parc National de Plaisance (aire de pique-nique Dollard-des-Ormeaux près de la route 148) les 7 et 8 septembre prochain. Ce festival est réalisé en collaboration avec le Parc National de Plaisance, l'Association des créateurs de la Petite-Nation, les Amis du Parc National et la municipalité de Plaisance et bénéficie du soutien financier de la MRC de Papineau et de Tourisme Outaouais.

Venez rencontrer des créateurs potiers-céramistes qui présenteront des œuvres uniques ! Un atelier de confection de tortues en argile sera également offert ainsi que des présentations faisant le lien avec recherches archéologiques (artefacts de poterie retrouvés sur le territoire du Parc) ainsi que des informations géologiques sur le sol argileux de Plaisance.

Des informations sur l'usage pour des fins thérapeutiques de l'argile seront également disponibles. L'entrée est gratuite ! Bienvenue à tous ! La municipalité tient à remercier la municipalité de Lochaber canton et les organisateurs du Rendez-vous des arts de Papineauville (23 et 24 août) pour leur prêt d'équipements (veuillez noter qu'en cas de pluie, le festival se tiendra à la salle municipale située derrière l'église de Plaisance).



CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE La cérémonie au cimetière se tiendra le 8 septembre 2019 à 14h. Invitez votre famille, vos amis. N'oubliez pas d'apporter vos chaises. Si la température n'est pas au rendez-vous, la cérémonie se tiendra à l'église. Après la cérémonie, les membres du comité du cimetière seront disponibles pour répondre à vos questions.

VIE PAROISSIALE

DIMANCHE, LE 18 AOÛT 2019, se tiendra la 12^e édition de notre fête patronale et familiale « ON FÊTE MARIE » En collaboration avec la municipalité et d'autres organismes de notre village, cette journée débute par la messe à l'extérieur suivie des jeux, de l'épluchette de blé d'inde, hot dog, breuvage et dessert. Pétanque à 13h. et soccer à 14h. Une affiche publicitaire a été insérée dans le PUBLI-SAC du 6 août.

N'OUBLIONS SURTOUT PAS D'INVITER LA FAMILLE, LES AMIS, LES VOISINS.

RAPPEL : POSTE RECHERCHÉ

La fabrique de Plaisance recherche un/e bénévole pour quelques heures par semaine à recevoir et payer les factures de l'église ainsi que d'entrer les transactions financières dans notre système informatique *Simple Comptable*. Une connaissance ou une volonté d'apprendre *Simple Comptable* serait un atout. Mme Lorraine Samson-Perry aimerait passer le flambeau à quelqu'un d'autre, tout en restant disponible en termes d'accompagnement. Pour toute autre information, contactez Mme Samson-Perry au 819 427-6673.



CLUB DE L'AMITIÉ - FADOQ

Le Club de l'amitié va reprendre ses activités le 12 septembre prochain avec une sortie au Chalet du Ruisseau pour une cueillette de pommes. Inscription et informations : Francine Bélisle 819-308-0650.

Nous aurons aussi des tournois de Whist et des soupers préparés par le Fin Traiteur ainsi que des soirées animées à la plupart des soupers.

Cette année, au programme :

Cours de danse en ligne avec Célyne Lavallée, inscription et informations : Francine Bélisle 819-308-0650

Cours de peinture à l'huile avec Marie Paquette, inscription et informations : Marie Paquette 819-308-0639

Pour plus d'informations donner votre nom à Liette Guindon au 819-427-5821.

**L'Équipe du Conseil d'administration
Liette Guindon, présidente au 819-427-5821**

COURS DE ZUMBA ET DE PILOXING PAR CATHERINE ROCHE



ZUMBA

Début des cours lundi le 9 septembre 2019 à 19 h à la salle municipale (281, rue Desjardins)

PILOXING

Début des cours mardi le 10 septembre 2019 à 19 h à la salle municipale (281, rue Desjardins)

Pour informations et inscriptions : Catherine Roche 613 677-3122

Un minimum de 6 inscriptions pour chacun des cours est requis.



RÉSERVATION DE SALLE – TEMPS DES FÊTES

Si vous désirez louer la salle municipale ou la maison des aînés pour le temps des fêtes vous devez compléter le coupon et le rapporter au bureau municipal avant le 10 octobre 2019 à 10h. S'il y a plus d'une réservation pour la même date, un tirage aura lieu le

Jeudi 10 octobre 2019 à 12 h

Nom du responsable : _____

Famille de : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Date de réservation : 1^{er} choix : _____ 2^e choix : _____

Salle : Place des Aînés Salle municipale

